

Infrastructures de données et équipements numériques résilients et durables

ADEME

Les dossiers peuvent être déposés :

- le 29/10/2026 à 15h00 (heure de Paris),
- le 09/12/2027 à 15h00 (heure de Paris)

Présentation du dispositif

L'appel à projets - Infrastructures de Données et Equipements Numériques résilients et durables (EcoIDEN) finance des projets d'industrialisation et le développement de solutions innovantes et environnementalement performantes.

Conditions d'attribution

Qui peut candidater ?

— Entreprises éligibles

Peuvent candidater les entreprises seules ou en collaboration, notamment avec des organismes de recherche, établissements publics et collectivités (non obligatoire).

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

L'appel à projets permet de financer des projets de démonstrateurs innovants et des projets d'industrialisation contribuant à développer la filière du numérique responsable. 2 thématiques :

- les infrastructures de données résilientes et durables : efficacité énergétique et hydrique, valorisation de la chaleur fatale.
- l'économie circulaire pour le numérique : allongement de la durée d'usage des équipements neufs et reconditionnés via l'écoconception, la réparation et le réemploi/industrialisation et robotisation de la filière du réemploi.

Montant minimum de coût du projet : 2 M€ (sauf 500 000 € pour les projets de bien commun et de l'économie sociale et solidaire).

Montant de l'aide

De quel type d'appel à projets s'agit-il ?

Subventions et avances remboursables, selon la nature du projet, la tailleUE de l'entreprise de la nature des partenaires.

Informations pratiques

Comment candidater ?

— Auprès de quel organisme

Chaque candidature doit avoir fait l'objet d'un pré-dépôt préalable obligatoire un mois avant la date de la relève (donc le 25 septembre 2026 et le 9 novembre 2027) à l'adresse aap.ecoiden@ademe.fr.

— Éléments à prévoir

Les documents à joindre au dossier sont à télécharger sur [le site de l'ADEME - Infrastructures de données et équipements numériques résilients et durables](#)

Organisme

ADEME

Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

- Accès aux contacts locaux
Web : www.ademe.fr/...

Liens

- [FAQ : les principales questions qui se posent au moment de déposer un dossier](#)
- [Guide espace bénéficiaires](#)
- [Guide de catégorisation des dépenses](#)
- [Guide de dépôt de la demande](#)

Source et références légales

Sources officielles

[EcoIDEN - Cahier des charges - Infrastructures et équipements numériques - 2026](#)